

CHAMPIONNAT TERRITORIAL DE BADMINTON

BENJAMINS / MINIMES DOUBLE – ELITE et PROMOTIONNEL AS et SEC/LIC

Mercredi 25 MARS 2020 à GUINGAMP (22)

LIEU :	Parc des expositions de Kergoz - GUINGAMP Hall Dulac
RESPONSABLE DES INSTALLATIONS ET DES TABLEAUX :	Annaïg GAUTIER à contacter en cas de souci le jour de la compétition Port : 06.59.07.51.36
RENDEZ-VOUS :	10 h 00 et/ou 12 h 00 (voir programme ci-dessous)
DEBUT DE COMPETITION IMPERATIF :	10 h 30 et/ou 12 h 00 (voir programme ci-dessous)
FIN DE COMPETITION :	16 h 30

IL EST IMPORTANT DE LIRE ATTENTIVEMENT LES INFORMATIONS GENERALES D'ORGANISATION.

Accès : Sur la voie express, prendre la sortie « La Chesnaye –Guingamp centre ». Puis suivre la direction « Parc des expositions ».

Licences : Tous les joueurs doivent être licenciés et doivent pouvoir le justifier.

Jury : Chaque établissement représenté est censé fournir au minimum 1 JUGE pour assurer les rotations aux tables de marques.
Lorsque les élèves d'un établissement sont confiés à un collègue d'un autre établissement ou à des parents pour cause d'absence du professeur EPS, il est très IMPORTANT de prévenir le responsable des tableaux de cette absence afin qu'il puisse en tenir compte sur le planning de rotation des tables de marques.

Programme :	Doubles mixtes :	10 h 00 RDV 10 h 30 Début des matchs
	Doubles féminins et masculins :	12 h 00 RDV 12 h 30 Début des matchs

Les volants de la
compétition sont
fournis par
l'UGSEL Bretagne

Composition des doubles : Les modifications de composition de doubles sont à déposer le matin de la compétition auprès du responsable des tableaux à l'aide de l'imprimé conçu à cet effet.

Forfaits : Pour faciliter la communication et la circulation des informations, mais aussi la gestion des repêchages, prévenir en premier lieu l'UgseL Bretagne qui centralise les forfaits, ainsi que le responsable de son département. Les repêchages sont communiqués sur le site internet de l'UgseL Bretagne. Les professeurs sont chargés d'avertir l'UGSEL Bretagne et leur responsable départemental en cas de non-participation d'un élève repêché.

Prévenir d'un forfait donne la possibilité de repêcher un double !

DISCIPLINE - PROPRETE : PAR RESPECT des PERSONNES et des INSTALLATIONS mises à disposition de l'UgseL, TOUS LES ADULTES RESPONSABLES D'ELEVES doivent veiller au comportement correct des jeunes présents et au maintien de la PROPRETE DES LIEUX.

ugselbretagnebadmintonugselbretagnebadmintonugselbretagnebadminton

Attention : Nouvelle adresse géographique
UGSEL Bretagne : Centre St François d'Assise – 7 rue Jules Verne – 22000 SAINT BRIEUC
Tél : 02.96.21.06.30 - Courriel : ugsel-bretagne@ugsel-bretagne.org – Site : <http://www.ugsel-bretagne.org>
UgseL nationale – Site : <http://www.ugsel.org>